

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 21 octobre 2024

N° CP-2024-8-2-1

N° applicatif 10463

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Direction

Direction de l'environnement et de la transition écologique

Service consulté

MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Résumé : Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2024, la Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée pour soutenir la mise en œuvre de vingt-huit projets. Il vous est proposé de soutenir ces projets pour un montant total de 88 318 € dont 13 887 € en fonctionnement et 74 431 € en investissement.

Le GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Péri-urbain) est une démarche de territoire initiée et accompagnée par notre Collectivité et portée par les structures intercommunales sur le territoire du Haut-Rhin.

Ses objectifs sont :

- de croiser les enjeux environnementaux, paysagers, agricoles et sociétaux du territoire concerné,
- d'établir une feuille de route collective et opérationnelle, validée à l'échelle locale pour répondre à ces enjeux.

Cette feuille de route se décline via la mise en œuvre d'actions, programmées annuellement par chaque structure intercommunale engagée dans la démarche, portées par différents acteurs, publics, associatifs ou privés et soutenues financièrement, si elles répondent bien aux critères exigés par la Collectivité européenne d'Alsace. Ces actions ont pour objectif d'œuvrer à l'amélioration des paysages et à la préservation de la biodiversité, et aussi d'encourager l'agriculture locale.

Pour rappel, les taux appliqués dans le cadre du GERPLAN diffèrent selon les actions. Ainsi, les actions de plantation bénéficient d'un taux d'aide de 40 % et les actions de sensibilisation à l'environnement d'un taux de 50 %.

Notre Collectivité est ainsi sollicitée pour la mise en œuvre de vingt-huit opérations inscrites à la programmation GERPLAN 2024 des Communautés de Communes de la Région de la Vallée de Kaysersberg, la Vallée de Munster, Sundgau, Saint-Louis Agglomération, Mulhouse Alsace Agglomération, Thann-Cernay, Val d'Argent, Alsace Rhin Brisach et Sud Alsace Largue.

L'association BUFO sollicite une subvention de 4 982 € en investissement pour un suivi écologique sur plusieurs sites dans le Haut-Rhin.

Territoire Région de Colmar

La commune de GUNSBACH sollicite une subvention en investissement d'un montant de 3 200 € pour la réhabilitation du sentier de l'eau.

Territoire Région Centre Alsace

La Communauté de communes du Val d'Argent sollicite une subvention d'investissement d'un montant de 3 000 € pour la réalisation d'un état des lieux du foncier agricole et de la reconquête du cadre paysager.

La commune d'ORBEY sollicite une subvention en investissement d'un montant de 6 400 € pour une commande groupée de fruitiers, d'arbustes et de petits fruits à destination des habitants du territoire.

Territoire Agglomération de Mulhouse

La commune de BATTENHEIM sollicite une subvention en investissement d'un montant de 1 514 € pour la plantation d'arbres en ville et de plante couvre-sols pour lutter contre les îlots de chaleur.

La commune de STAFFELFELDEN sollicite une subvention en investissement d'un montant de 8 000 € pour la création d'un sentier de découverte.

Dans le cadre de son activité de maraîchage, Monsieur RENOUL sollicite une subvention en investissement de 1 945 € pour l'acquisition de 2 tunnels maraîchers.

La commune de FLAXLANDEN sollicite une subvention en investissement d'un montant de 900 € pour la plantation d'arbres en ville pour lutter contre les îlots de chaleur.

L'Association Rhénamap sollicite une subvention en fonctionnement d'un montant de 3 118 € pour la promotion et la communication de l'agriculture locale et des circuits courts auprès des habitants du territoire.

La commune de RIEDISHEIM sollicite une subvention en investissement d'un montant de 1 500 € pour une commande groupée d'arbres, d'arbustes, de fruitiers et de plantes couvre-sol à destination des habitants de la commune.

La commune de RIXHEIM sollicite une subvention en fonctionnement d'un montant de 2 346 € pour l'organisation de la fête de la biodiversité à destination des scolaires sur le thème de la protection de l'environnement.

Territoire Sud Alsace, Saint-Louis, Sundgau, Thur Doller

La commune de RODEREN sollicite une subvention en investissement d'un montant de 5 634 € pour la plantation d'arbres à la sortie du village sur la route menant à GUEWENHEIM.

La commune de WITTERSDORF sollicite une subvention en investissement d'un montant de 586 € pour l'acquisition de 4 parcelles situées dans un ENS.

La commune de STEINBACH sollicite une subvention en investissement d'un montant de 693 € pour la plantation d'arbres et d'arbustes.

La commune de BITSCHWILLER-LES-THANN sollicite une subvention en investissement d'un montant de 1 154 € pour la plantation d'arbres et d'arbustes.

La commune de BLOTZHEIM sollicite une subvention en investissement d'un montant de 4 829 € pour la plantation d'arbres en milieu urbain pour lutter contre les îlots de chaleur.

La commune de HEIDWILLER sollicite une subvention en investissement d'un montant de 2 659 € pour La végétalisation de l'aire de loisirs.

La Communauté de Communes de Saint-Louis Agglomération sollicite trois subventions, comme suit :

- de 1 000 € en fonctionnement pour des animations de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité sur 10 communes du territoire,
- de 8 800 € en investissement pour l'organisation d'une commande groupée d'arbres fruitiers et d'arbustes à destination des habitants de la Communauté de Communes,
- de 3 167 € en investissement pour la création d'un jardin dans la maison de la santé à FOLGENSBOURG.

La Communauté de Communes Sundgau sollicite trois subventions, comme suit :

- de 1 290 € en fonctionnement pour une campagne de communication autour des projets GERPLAN (sorties nature, commande groupée d'arbres et d'arbustes),
- de 2 475 € en fonctionnement pour animer et développer le réseau Eco-jardinier,
- de 2 003 € en investissement pour la requalification paysagère de plusieurs sites du territoire.

La Commune de Saint-Louis sollicite deux subventions en investissement, comme suit :

- de 1 410 € pour la plantation des haies champêtres,
- de 10 000 € pour la désimperméabilisation et la végétalisation de la place de l'Hôtel de Ville.

La Communauté de Communes Sud Alsace Largue sollicite une subvention en fonctionnement de 2 475 € pour animer et développer le réseau Eco-jardinier sur son territoire.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin sollicite une subvention en fonctionnement de 1 183 € pour une commande groupée d'arbustes à destination des habitants du territoire opération « Plantez le décor ».

La commune de BALSCHWILLER sollicite une subvention en investissement d'un montant de 2 055 € pour la plantation d'arbres et d'arbustes au verger et le long de voies communales ainsi que la mise en place de support de communication autour des vergers.

Ces projets ont fait l'objet d'un avis favorable de chacune des Commissions Territoriales concernées.

Les subventions feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération. Les crédits nécessaires seront à prélever sur les tranches de financement P226O0002T05 et P226O0002T06.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder, dans le cadre de la démarche GERPLAN, des subventions d'un montant total de 88 318 € dont 13 887 € en fonctionnement et 74 431 € en investissement à répartir, conformément au tableau annexé au présent rapport, entre chacun des porteurs de projets concernés,
- de préciser que les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Nature analytique	Montant
P226	O002	P226E02	T06	(2534) 65-65748-76	3 118 €
P226	O002	P226E02	T06	(3202) 65-657358-76	8 423 €
P226	O022	P226E02	T06	(2531) 65-657348-76	2 346 €
P226	O002	P226E01	T05	(3029) 204-20422-54	1 945 €
P226	O002	P226E01	T05	(3026) 204-2041482-54	38 748 €
P226	O002	P226E01	T05	(3011) 204-2041481-54	11 200 €
P226	O002	P226E01	T05	(3028) 204-20421-54	4 982 €
P226	O002	P226E01	T05	(3971) 204-2041582-54	16 970 €
P226	O002	P226E01	T05	(3386) 204-2041481-76	586 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.